

Liberté ? Prévention ?

Nous apprenons ces derniers jours que le nombre de morts sur les routes a baissé de manière spectaculaire ces dernières décennies. En 2015, deux-cent-trente-huit personnes ont perdu la vie dans la circulation routière. Si chaque personne tuée dans de telles circonstances est une victime de trop, nous devons constater que ce chiffre est comparable à celui de 1940, alors que le parc automobile était 40 fois plus faible... Plus frappant encore, dans les années 1970, le nombre de victimes de la route en Suisse avoisinait les mille sept cents par année : une vraie hécatombe !

Certes, la technologie des véhicules a bien évolué et a augmenté la sécurité. mais à entendre les médecins qui reçoivent les victimes d'accidents, le port de la ceinture de sécurité, la limitation de la vitesse sur les routes et autoroutes, ainsi que les mesures Via Sicura ont largement contribué à cette évolution très favorable.

Il est intéressant de constater que chacune de ces mesures a donné l'occasion de larges débats entre « liberté » et « prévention ». Le port obligatoire de la ceinture, introduit dans les années septante, a été tranché par le peuple, après d'âpres débats. La limitation de vitesse de même. Et les mesures Via Sicura font régulièrement l'objet d'attaques pour atteinte « intolérable » à notre liberté individuelle...

Dans un tout autre registre, la lutte antitabac a duré presque un siècle. Des millions de victimes du tabagisme ont succombé alors que les lobbys de cette industrie se battaient pour maintenir leur commerce. Les arguments avancés pour éviter une intervention des pouvoirs publics étaient toujours les mêmes : « liberté et responsabilité individuelle ». Un des prochains débats, déjà bien emmanché, est celui de la teneur en sucre des aliments industriels, en particulier des boissons sucrées. En regard du nombre croissant de personnes atteintes de diabète, il est compréhensible que les autorités sanitaires se posent des questions et cherchent à juguler une telle épidémie à la source. Là aussi s'affronte sans fin le binôme « liberté individuelle » et « prévention », dans un combat sans merci.

Je pourrais encore citer l'impasse du financement de l'assurance maladie, ou la loi fédérale sur la prévention, coulée par la droite du Parlement, toujours avec les mêmes arguments.

En fait, ces débats à chaque fois renouvelés débouchent toujours sur le même choix: sauvegarder, sous couvert de liberté individuelle, la liberté pure et dure de l'économie, et donc limiter au maximum le pouvoir de l'Etat, ou penser au bien-être du plus grand nombre en appliquant l'adage « Il vaut mieux prévenir que guérir ».

Josiane Aubert, ancienne conseillère nationale, la Vallée